

Télétravail : pas de durcissement des règles face à la 5ème vague

Publié le 23 novembre 2021

La France connaît depuis quelques jours une augmentation significative du nombre de nouveaux cas annonçant l'arrivée d'une cinquième vague de l'épidémie de Covid-19.

A ce jour, le gouvernement n'envisage pas de renforcer les règles en matière de télétravail (source ministère du Travail), la situation n'étant pas la même qu'au printemps dernier.

Il est toutefois rappelé que le protocole sanitaire doit continuer à être appliqué en entreprise avec port du masque obligatoire dans tous les espaces de travail clos et partagés ainsi que le respect des gestes barrières.

Les équipes du Medef et de son pôle social restent pleinement mobilisées et vous informeront de tout changement qui pourrait intervenir dans les prochains jours. En attendant, nous vous rappelons qu'un guide télétravail ainsi qu'une FAQ sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place sécurisée et réussie du télétravail.

[>> Télécharger le protocole national en vigueur au format PDF](#)

[>> Télécharger le guide télétravail au format PDF](#)

[>> Télécharger la FAQ au format PDF](#)